



HAL
open science

Victor Hugo, à la frontière de la littérature, de la poésie et du droit

Isabelle Martinez, Christine Pochet, Jean-Michel Lattes

► To cite this version:

Isabelle Martinez, Christine Pochet, Jean-Michel Lattes. Victor Hugo, à la frontière de la littérature, de la poésie et du droit. *Frontière(s)*, Presses de l'Université des sciences sociales de Toulouse, pp.61-86, 2005, 2-915699-13-5. hal-02571044

HAL Id: hal-02571044

<https://hal.science/hal-02571044v1>

Submitted on 20 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TOULOUSE
CAPITOLE
Publications



« Toulouse Capitole Publications » est l'archive institutionnelle de
l'Université Toulouse 1 Capitole.

Victor Hugo, à la frontière de la littérature, de la poésie et du droit
In Isabelle MARTINEZ et Christine POCHE (dir.), Frontière(s)

Jean-Michel LATTES
Maître de Conférences à l'Université Toulouse1
Chercheur au Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche
sur les ressources Humaines et l'Emploi
(LIRHE – UMR CNRS 5066)

Pour toute question sur Toulouse Capitole Publications,
contacter portail-publi@ut-capitole.fr

« Victor Hugo, à la frontière de la littérature,
de la poésie et du droit »

par

Jean-Michel Lattes

Maître de Conférences à l'Université Toulouse1
Chercheur au Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche
sur les ressources Humaines et l'Emploi
(LIRHE – UMR CNRS 5066)

Introduction.

Le rôle joué par Victor Hugo dans la construction du droit social ne peut être véritablement mesuré que par la prise en compte des 3 facettes de son génie : la poésie et la prose, bien sur, mais aussi la parole, en particulier au travers de ses fonctions parlementaires.

Il est fréquent de trouver dans les ouvrages spécialisés en droit du travail des références au *Germinal* de Zola. Victor Hugo n'y est que plus rarement cité alors qu'il s'inscrit pourtant dans la même veine et cela des années avant que ne soit publié le chef d'œuvre de Zola¹.

De fait, et même si cela ne transparait guère dans les études qui lui sont consacrées, l'œuvre d'Hugo est imprégnée de références sociales². L'écrivain demeure inclassable³. Son parcours et ses idées en font un être libre et unique. Refusant le communisme tout en préconisant le mutualisme, il ne peut être classé parmi les libéraux au sens conservateur du terme. S'il considère que la propriété se doit d'être préservée, il la replace dans une perspective égalitaire. L'économie est nécessaire mais elle se doit d'être régulée. L'enrichissement est légitime, la richesse héréditaire ne l'est pas. Sa rencontre en 1821 avec l'abbé Lamennais⁴ constitue pour Hugo un acte fondateur. L'écrivain en retirera l'idée qu'au-delà du libéralisme et du socialisme, il est possible d'avoir une conception originale de l'homme et du social⁵.

Victor Hugo, Parlementaire, ne peut être considéré, au sens technique du terme, comme un juriste. S'il a été inscrit durant deux années à la Faculté de droit de Paris⁶ après avoir choisi de ne pas présenter le concours d'entrée à Polytechnique, il n'y a sans doute jamais mis les pieds.

De fait, l'œuvre sociale du parlementaire Hugo va progressivement évoluer, au travers d'interventions souvent très littéraires, de la simple intuition sociale à l'affirmation forte de convictions audacieuses pour l'époque (Partie I).

Pourtant, comment parler de Victor Hugo sans parler de son œuvre et de son impact sur la société qui l'entoure ? L'étude de l'impact de l'écrivain sur son temps avant l'exil, comme pendant ou après, témoigne de l'influence de l'homme engagé dans les mutations permanentes d'une société qui s'ouvre sur de nouveaux horizons sociaux (Partie II).

¹ *Germinal* a été publié en 1885 soit quelques semaines avant la mort de Victor Hugo.

² J-F Kahn nous propose une répartition : ¼ poésie, ¼ religion, ¼ philosophie humaine et sociale et ¼ politique.

³ « Victor Hugo – Le poète, l'enchanteur, le faune – L'album du bicentenaire », *Le Figaro Hors - série*, janvier 2002.

⁴ Auteur du *Livre du peuple* (1838).

⁵ On trouve les fondements du catholicisme social derrière cette « 3^{ème} voie ».

⁶ Eugène et Victor Hugo s'inscrivent en droit à l'Automne 1918 pour donner le change à leur père ... mais se consacrent immédiatement à la poésie et à la littérature.

PARTIE I. Le Parlementaire et le Social.

A la différence de Zola ou de Sartre, qualifiés « *d'écrivains engagés* » mais jamais élus comme représentants du peuple, l'influence de Victor Hugo s'exerce au sein même des Assemblées Parlementaires⁷. Son parcours politique s'inscrit dans la durée même s'il connaît la longue interruption de l'exil. Pair de France de 1845 à 1848, député de 1848 à 1851, député en 1871, sénateur de 1876 à 1885, date de sa mort, Victor Hugo connaîtra la victoire comme la défaite électorale (1872).

L'écrivain peut donc être considéré comme un homme politique à part entière disposant, à plusieurs reprises, du pouvoir et de la mission d'inventer la loi. Le paradoxe de cette destinée est que Victor Hugo ne profite pas de ses réussites politiques. Cela ne peut se comprendre que par l'analyse qu'il fait de son engagement et de la « *nécessaire substitution des questions sociales aux questions politiques* »⁸.

« *Je veux l'influence et non le pouvoir* »⁹, cette phrase de Victor Hugo résume bien le sens que donne l'écrivain à son action politique. Royaliste, libéral, centriste, social mais pas socialiste¹⁰... Hugo récuse le désordre mais en comprend les acteurs, rejette la révolution au nom de la République, défend le droit de propriété mais reconnaît le droit au travail¹¹, refuse la commune mais demande l'amnistie des communards...

Son engagement parlementaire évolue aussi. Peu présent à la tribune de la Chambre des pairs, il écoute plus qu'il n'intervient même si déjà, la question sociale l'interpelle et s'il écrit de nombreux textes sur ces thématiques¹². Ne comprenant pas l'esprit de la Révolution de 1848, il s'inquiète du risque de perte de libertés. Elu conservateur, il s'inscrit rapidement dans une « *3^{ème} voie* », ni socialisme – ni ultra libéralisme, et multiplie les interventions contre les lois qu'il qualifie de « *réactionnaires* » et qui traduisent la volonté des classes bourgeoises de rogner les acquis de 1848 voire de 1830.

L'exil traduira la maturité de ses engagements même si l'œuvre littéraire et poétique transcende alors le seul engagement politique. Victor Hugo se penche sur de nombreux sujets¹³, en particulier sur ceux qui touchent très directement à la question sociale. de la littérature, de la poésie et du droit »Amélioration des salaires et des conditions de travail, développement des syndicats ouvriers, mise en place de dispositifs de prévoyance et de

⁷ Henri Guillemin, *Hugo*, Seuil 1994 – Gaston Bordet, *Hugo - Hier, maintenant, demain*, Delagrave 2002.

⁸ Préface de *Littérature et Philosophie mêlées* (1834).

⁹ Lettre à Paul Lacroix du 10 décembre 1848.

¹⁰ Hugo cherche, en fait, à réconcilier la République et le socialisme. Dans son discours sur le congrès de la paix, en septembre 1869, il exprime fortement cette conviction :

« *A côté de la liberté, qui implique la propriété, il y a l'égalité, qui implique le droit au travail, formule superbe de 1848 ! et il y a la fraternité, qui implique la solidarité* ».

¹¹ Jean-Michel Lattes, « Le travail : objet de propriété ? », *Editions du CNRS*, 1990, pp.221 et s.

¹² Textes sur la question pénitentiaire, sur le travail des enfants, sur les émeutes de la faim...

¹³ Philippe Van Tieghem, *Dictionnaire de Victor Hugo*, Larousse 1970.

protection sociale¹⁴... tous ces thèmes participent à la réflexion de l'écrivain en phase avec la lente naissance d'un droit nouveau : le droit du travail.

A. Les intuitions.

La campagne que mène Hugo contre la peine de mort¹⁵, dans la ligne de son ouvrage *Le Dernier Jour d'un condamné*¹⁶, traduit l'originalité de ses choix et de ses engagements. Au-delà de son refus humaniste de la politique du talion, l'écrivain apparaît déjà dans toute sa complexité comme dans toute sa richesse. La guillotine le révolte mais c'est, plus largement, le sort des pauvres et des démunis qui le préoccupe.

« Messieurs des centres, messieurs des extrémités, le gros du peuple souffre ! Que vous l'appeliez république ou que vous l'appeliez monarchie, le peuple souffre. Ceci est un fait.

Le peuple a faim, le peuple a froid. »

(Claude Gueux)

La classe ouvrière est alors niée dans son existence même par le pouvoir et les classes sociales dominantes. Hugo en assure la reconnaissance en mettant en exergue le caractère inacceptable de sa souffrance. Le choix d'expressions comme « *la cause du peuple* » dans la Préface qu'il rajoute au *Dernier jour d'un condamné* traduit sa volonté d'agir sur le fonctionnement social afin que se constitue une véritable communauté citoyenne intégrant l'ensemble des groupes sociaux, y compris les ouvriers.

« En abolissant la peine de mort (...) vous faisiez plus qu'une œuvre politique, vous faisiez une œuvre sociale¹⁷ »

(*Le dernier Jour d'un condamné*)

Il est possible, cependant, de ne parler, à ce stade de la vie de Victor Hugo, que de doutes et d'intuitions. L'œuvre littéraire et poétique de l'auteur demeure placée sous la dominance de la recherche, presque forcenée, de l'amour et de son devenir intime alors que la fibre sociale du poète ne fait qu'affleurer¹⁸.

Pourtant, si la poésie se cantonne, chez Hugo, à des thèmes le plus souvent situés hors du champ social, le théâtre lui ouvre une véritable tribune¹⁹. L'interdiction du « *Rois amuse* » l'amène à plaider pour la liberté de pensée brusquement entravée par l'arbitraire d'une censure que la révolution de 1830 avait abolie²⁰. Il traduit ainsi sa volonté d'indépendance, voire même de rupture, avec le régime de l'époque même si son inspiration demeure très orientée vers l'épique, l'héroïque et le rêve mythique d'un empire européen organisant la liberté des peuples²¹.

¹⁴ Victor Hugo, *Ecrits Politiques*, Poche Références 2001, Préface de Franck Laurent, p.30. – Bruno Fuligni, *Victor Hugo président!*, Préface de Jean-Pierre Chevènement, Les Editions de Paris, 2002.

¹⁵ 1832-1834. Lire Claude Gueux écrit en 1834 – Poche 2001.

¹⁶ Publié en 1929 avec Préface additionnelle (15 mars 1932).

¹⁷ Dans sa préface du *Dernier jour d'un condamné*, Hugo évoque le fait que la misère génère le crime et que, plutôt que de tuer le criminel, il vaut mieux traiter la misère et éviter le crime.

¹⁸ *Les feuilles d'automne* (1831), *Les chants du crépuscule* (1835)...

¹⁹ A. Decaux, *Victor Hugo*, « Ego Hugo », pp. 563 et s., Perrin 2001 (3^{ème} édition).

²⁰ Il plaide pour la liberté et contre le pouvoir devant le tribunal de commerce de Paris (19 décembre 1832).

²¹ Cf. *Le Rhin* (1842), *Les Burgraves* (1843).

« Il y a eu dans ce siècle qu'un seul homme, Napoléon, et une grande chose, la liberté. Nous n'avons plus le grand homme, tâchons d'avoir la grande chose. »

Par suite, *Ruy Blas*²² permet à l'auteur de s'attaquer aux conventions sociales de l'époque. Dans un contexte où les classes et les groupes ne se mélangent pas, les amours d'un laquais et d'une reine ne manquent pas de choquer. Don César s'y impose comme une figure de haute portée sociale et morale et symbolise la liberté face à un ordre social établi. Ruy Blas est l'homme du peuple humilié cherchant à se sublimer dans un rêve d'amour impossible alors que Don Salluste incarne, de son côté, l'égoïsme des classes riches et puissantes.

« Monseigneur, nous faisons un assemblage infâme.
J'ai l'habit d'un laquais, et vous en avez l'âme. »
(*Ruy Blas*, acte V, scène 3)

Les Révoltes populaires de mai 1939 amènent Hugo à s'interroger sur « *le peuple* » et ce qui le désespère.

« *Le peuple est conduit par la misère aux révolutions et ramené par les révolutions à la misère*²³ »

S'il ne croit pas aux vertus des révolutions, il en comprend les motivations.

Son élection à l'Académie Française²⁴ confirme les intuitions d'Hugo. Dans ce temple de la littérature, son discours de réception constitue un acte engagé. C'est clairement « *en politique* » que se positionne l'écrivain. C'est en acteur de son temps que se définit le poète.

« ... *Civiliser les hommes par le calme rayonnement de la pensée sur leurs têtes.* »

Le sentiment général est qu'alors Hugo se voit ministre²⁵. Son discours traduit la vision de sa destinée, écrivain et poète mais inscrit dans son époque et désireux de peser sur les choses et sur les personnes investies de pouvoirs. Son axe politique demeure cependant conservateur.

S'il ne s'inscrit pas véritablement dans une démarche sociale, force est de constater que la société française de l'époque méconnaît la réalité de la misère ouvrière. Pourtant, la France s'industrialise. Si elle demeure majoritairement rurale, des régions entières deviennent « *ouvrières* ». La situation de ces hommes et de ces femmes est véritablement insupportable : contraintes juridiques fortes, supériorité légale des patrons, livret ouvrier, conditions matérielles extrêmement pénibles, ...

La journée de travail peut atteindre 15 heures et le recours à la main-d'œuvre féminine et enfantine²⁶ est systématisé. Si les politiques ne mesurent pas le désastre humain en cours,

²² La première représentation a lieu le 8 novembre 1838.

²³ Cité par A.Besson, *Vie d'un géant*, France Empire 2001, p.278.

²⁴ 7 Janvier 1841, après deux échecs (1836 et 1839-1840).

²⁵ Le journal *La Mode* annonce même, de manière humoristique, que, lorsque le duc d'Orléans deviendra roi, « *Victor Hugo sera Président et, dans son gouvernement, on trouvera Théophile Gautier aux Affaires étrangères, Alfred de Musset aux finances et Alphonse de Lamartine à la Marine* ».

²⁶ Dès l'âge de 6/7 ans, les enfants sont utilisés dans des activités de bobinage de fils ou de ramassage de chutes de coton. A 8/9 ans, ils travaillent dans le secteur productif au rouet ou dans la confection de canettes pour les métiers à tisser.

Cf. Gaston Bordet, *Hugo- Hier, maintenant, demain*, Delagrave, décembre 2001.

les médecins se mobilisent et se transforment en enquêteurs. Le docteur Villermé publie en 1840, un rapport effrayant sur la situation morale et physique des ouvriers de l'époque après avoir étudié leur situation dans les industries textiles du Nord²⁷.

Victor Hugo n'est pas insensible à ces terribles constats. S'il n'est pas encore véritablement un écrivain engagé sur le terrain social, il a l'intuition que les choses ne peuvent demeurer en l'état. Il commence à réfléchir à la rédaction des *Misères*, ouvrage central qui deviendra, 20 ans plus tard, *Les Misérables*²⁸. A la même époque, il s'attaque à *Mélantholia* qui s'insérera en 1856 dans les Contemplations.

« Où vont tous ces soldats dont pas un seul ne rit ?
Ces doux êtres pensifs que la fièvre maigrit ?
Ces filles de huit ans qu'on voit cheminer seules ?
Ils s'en vont travailler quinze heures sous les meules²⁹ ... »

En 1856, à sa publication, ce poème constitue un véritable « manifeste social ». Les intuitions d'Hugo deviennent engagements.

« Que ce travail, haï des mères, soit maudit !
Maudit comme le vice où l'on s'abâtardit,
Maudit comme l'opprobre et comme le blasphème !
Ô Dieu ! qu'il soit maudit au nom du travail même,
Au nom du vrai travail, saint, fécond, généreux,
Qui fait le peuple libre et qui rend l'homme heureux ! »

Hugo quitte peu à peu l'angélisme des romantiques. Son environnement évolue comme évolue la société. C'est désormais une génération que l'on peut qualifier de « réaliste » qui domine les réflexions économiques, sociales et culturelles³⁰.

Il est intéressant de constater que l'auteur prolifique ne va plus publier de 1843 à 1853. Ce silence littéraire n'est pourtant pas un silence de l'homme qui, lui, écrit, parle, polémique, et, surtout, fonde moralement ce qui deviendra la plus admirable de son œuvre.

Le 13 avril 1845, Louis-Philippe nomme Hugo à la Chambre des pairs. C'est la première étape de ce que l'on peut appeler « la vie politique » du poète. Cette phase initiale traduit clairement les réflexions et les mutations de l'écrivain. C'est une véritable transformation morale qui s'effectue chez lui. Ses intuitions se confirment et l'amènent à reconsidérer sa vision du monde³¹. Il établit désormais une corrélation significative entre délinquance et dénuement social³². Ses propos en témoignent. Ainsi, face à des ouvriers, il déclare, le 16 mai 1846 :

²⁷ Rapport du docteur Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers travaillant dans les Manufactures de coton, de laine et de soie*, Union Générale d'Éditions, 1840, Coll. 10-18, n°582.

²⁸ Le roman sera publié en 1862.

²⁹ Il convient de noter que Victor Hugo commence à travailler sur le thème du travail des enfants avant même le vote de la loi du 22 mars 1841 les concernant.

³⁰ Les socialistes utopiques (Saint Simon, Fourier, Leroux...) cèdent la place à de nouveaux penseurs ancrés dans la réalité des idées et des concepts. Certains d'entre eux permettent l'émergence d'une véritable réflexion sociale susceptible de faire évoluer la société. Louis Blanc fonde la revue du progrès politique et social alors que Prudhon publie, en 1840, *Qu'est-ce que la propriété ?*

³¹ Henri Pena-Ruiz et Jean-Paul Scot, *Un poète en politique-Les combats de Victor Hugo*, Flammarion 2002.

³² Ces liens apparaissent déjà dans *Claude Gueux*.

« Il est temps que les penseurs et les travailleurs donnent le signe. Une nouvelle ère s'ouvre, l'ère des questions sociales que j'appellerais plus volontiers les questions populaires. Le travail, le salaire, l'éducation, la pénalité, la création de richesse, la répartition des jouissances, la dette du bien-être payée aux travailleurs par les gouvernants, payée à l'individu par la société équitable, l'encouragement à toutes les aptitudes, les grandes impulsions qui doivent venir de l'Etat, les grands efforts qui doivent venir du peuple, voilà les questions qui ont l'avenir désormais »

Hugo s'interroge, il n'est pas encore dans l'action politique³³. Il semble même craindre de monter à la tribune de la Chambre.

« Je monte à cette tribune pour le devoir et non pour le succès. »

Pourtant, les grands textes sociaux ne sont pas absents de ces débats et Hugo s'y intéresse³⁴. L'ouverture le 29 juin 1847 du débat consacré au projet de loi sur le travail des enfants du fait du non-respect de la loi de 1841 témoigne de l'intérêt de Victor Hugo pour les questions sociales. Ses racines catholiques et sociales le ramènent à Lammenais et à ses conceptions fortes sur l'homme au travail. Il prépare une intervention parlementaire, ici encore inachevée du fait de la révolution de 1848.

« Le travail qui devrait être un éducateur (pour les enfants) n'est qu'une dégradation et un abrutissement »

L'écrivain commence cependant à réfléchir à la finalité de la loi³⁵. Il la soumet à un droit supérieur et qui s'impose aux hommes³⁶. La crise économique de 1847 et les troubles qui en découlent amènent Louis-Philippe à abdiquer. La République est proclamée en février. De nombreuses proclamations sont faites dans un contexte désordonné de liesse politique : mise en place du suffrage universel, abolition de l'esclavage, liberté d'association, proclamation du droit au travail, création d'une commission sociale organisant, en particulier, la limitation de la journée de travail des ouvriers³⁷... Le gouvernement décide de la création d'Ateliers nationaux et de l'ouverture de grands chantiers.

Hugo participe à ce mouvement et prône la République universelle dans la continuité de la liberté universelle³⁸. Il est élu député le 4 juin 1848.

Ses intuitions vont devenir convictions³⁹.

³³ La chambre des pairs ne consacre pas Hugo comme homme politique de premier plan. Il s'intéresse, il participe... mais il ne domine pas les débats. Certaines séances, pourtant inscrites dans l'évolution sociale comme celle sur l'esclavage (mars 1847) ne laissent pas de trace de sa volonté d'intervenir. Ledru-Rollin ou Lamartine interviennent mais pas Hugo. Il s'investit cependant dans le but de faire évoluer la législation pénale en vigueur en s'inspirant du *Traité des délits et des peines* de l'Italien Beccaria. Aux deux fondements du droit pénal : l'expiation et l'intimidation, il convient d'ajouter un troisième niveau : l'amendement du coupable. Pour Hugo, il n'y a que 3 problèmes qui embrassent l'intégralité de la société : l'éducation, le travail et la pénalité. Son grand discours sur la philosophie pénale ne sera cependant jamais prononcé du fait de la révolution de 1848.

³⁴ Il dépose et soutient, le 15 février 1847, la pétition Pasquier en faveur de la création de maisons de refuge et de retraite pour les ouvriers.

³⁵ Philippe Malaurie, *Anthologie de la pensée juridique*, Cujas 1996.

³⁶ Henri Pena-Ruiz et Jean-Paul Scot, *Un poète en politique*, Flammarion 2002.

³⁷ 10 heures à Paris, pour 11 en Province.

³⁸ Michel Winock, *Les voix de la liberté*, Seuil Janvier 2001.

³⁹ La coïncidence entre la fonction parlementaire et l'œuvre sociale chez Hugo mérite d'être soulignée. C'est, en effet, en 1845 qu'il débute un roman intitulé *Jean Trejean* qui deviendra ensuite *Les Misères* (1860-1862) pour être publié sous le titre universellement connu des *Misérables* (1862).

B. Les convictions.

Malgré son ralliement à la nouvelle République après les journées de février 1848, il conserve son pouvoir de libre arbitre en considérant que la forme politique d'un régime demeure bien moins importante que ne l'est son rôle social⁴⁰. Ainsi, il est élu à la Constituante en juin 1848 tout en affirmant son indépendance et son autonomie vis à vis de pouvoirs dont il craint les excès. C'est pourtant dans les rangs du parti de l'ordre qu'il est élu en mai 1849 à l'assemblée législative. Sa liberté demeure cependant comme en témoigne son célèbre discours sur la misère. Hugo ne se plie pas aux règles convenues de l'art parlementaire. Ses interventions sont violentes, polémiques, brillantes. Ce n'est pas un élu ordinaire qui parle, c'est un écrivain imposant la force de sa pensée dans la réalité des palais parlementaires⁴¹. Ses interventions ne sont pas construites comme dans un débat classique. Elles sont composées comme un roman voire comme une pièce de théâtre. Les propos de l'auteur génèrent un climat souvent passionné où les étapes, en apparence improvisées, s'inscrivent en fait dans un schéma pré-établi⁴².

Ce travail parlementaire est complété et organisé par Victor Hugo qui n'hésite pas à le commenter pour en faire un véritable manuel politique⁴³ dans lequel il apparaît comme le porte-parole de la conscience universelle. Pourtant, Hugo n'est pas un théoricien. Il est homme de conviction et ses écrits témoignent de l'extraordinaire force de la pensée d'un homme engagé sur des choix plus que sur une réflexion sur ces choix⁴⁴.

Victor Hugo n'est pas encore totalement impliqué dans la lutte sociale. Sa perception de la classe ouvrière évolue. Le problème du devenir des Ateliers nationaux⁴⁵ se pose cependant. Leur mise en place sur la capitale, loin de permettre de résoudre les difficultés sociales, n'a fait que les exacerber. Le travail fourni étant insuffisant, le système en place conduit à organiser une sorte de tour d'activité, ceux qui ne travaillent pas étant cependant indemnisés. Opposé aux ateliers nationaux qu'il considère « nuisibles »⁴⁶, Victor Hugo ne s'aligne pas sur les opinions développées par la droite bourgeoise. Déjà, durant la campagne et face aux 5 associations d'art et d'industrie⁴⁷, l'écrivain avait affirmé ses convictions en direction de la classe ouvrière.

⁴⁰ Cf. Sophie Grossiord, *Et s'il n'en reste qu'un...*, Découvertes Gallimard, 1998 – Jacques Marseille (dir.), *Les années Hugo*, Larousse 2002 – Pierre Lepape, « L'homme qui a dit non », *Notre Histoire* N°197, p.52 et s.

⁴¹ Delphine Gleizes, « Victor Hugo en 1848 : La légitimité du discours », *Groupe Hugo - Université Paris 7*, 13.03.1999.

⁴² Les notes de Victor Hugo témoignent du fait que, chez lui, rien n'est improvisé. Il organise ses répliques en fonction des répliques « supposées » de ses détracteurs potentiels.

⁴³ *Actes et paroles* (1870 – 1871 – 1872) constitue le corps même de ce dispositif mais il est complété par d'autres textes eux aussi essentiels.

Cf. V.Hugo, *Politique*, Bouquins / Robert Laffont, 1985 – Franck Laurent, *Victor Hugo / Ecrits politiques*, Livre de Poche 2001.

⁴⁴ Guy Rosa, « La République universelle, paroles et actes de V. Hugo », *Groupe Hugo – Université de Paris 7*, 26.09.1992.

⁴⁵ Discours de Victor Hugo à l'Assemblée Constituante du 20 Juin 1848.

⁴⁶ Ce thème ouvre chez Hugo une véritable réflexion sur le travail humain. Sans contester le fait que ces ateliers puissent avoir un sens à un moment donné, il en récuse la pérennité. Pour lui, le travail doit être rémunéré à hauteur de sa véritable valeur. Les ateliers nationaux s'apparentent plus à l'assistance et à l'aumône qu'à des travaux réels. Il récuse nettement les pensées socialistes et cherche une « 3^{ème} voie » ni libérale, ni collectiviste, seule susceptible de transcender sa réflexion sociale.

⁴⁷ 29 mai 1848.

« ... le penseur ami des travailleurs, (...), l'écrivain qui veut pour l'ouvrier, non l'aumône qui dégrade, mais le travail qui honore... »

« Tous, à des degrés divers, nous sommes des ouvriers dans la grande œuvre sociale. (...). Ceux qui travaillent avec le bras et avec la main sont sous la garde de ceux qui travaillent avec la pensée. »

La suppression des Ateliers le 21 juin 1848 déclenche une émeute. Les 24, 25 et 26 juin 1848, Paris est secoué par une véritable révolte sociale⁴⁸. Si Hugo, nous l'avons dit, ne croit pas dans la fonction sociale des Ateliers, il n'en rejette pas moins la répression qui accompagne leur suppression. Il n'accepte pas l'exil des chefs socialistes tels Louis Blanc, il prône la liberté de la presse.

Le parti conservateur revient sur les fondements juridiques du Code civil de 1804 : défense de la propriété et de la famille, défense de l'ordre établi... Hugo se désolidarise de son groupe politique et commence à voter à gauche, en particulier pour que les droits de l'homme soient inscrits dans la Constitution. Le triomphe de l'ordre en mai 1849 va paradoxalement révéler les clivages qui opposent l'écrivain aux parlementaires conservateurs⁴⁹.

Depuis juin 1848, le vicomte Armand de Melun proposait – en vain – la constitution d'une commission parlementaire pour « *enquêter sur la condition morale et matérielle des classes laborieuses* »⁵⁰. Hugo soutient Melun et prononce le 9 juillet 1849 son célèbre discours sur la misère pour demander l'instauration de lois relatives à la prévoyance et à l'assistance.

« Je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère »

Il est possible d'imaginer aujourd'hui ce qu'à du être cette extraordinaire journée du 9 juillet 1849. Dans une assemblée dominée par le parti conservateur, le thème inscrit en ouverture de séance – « *la prévoyance et l'assistance publique* »- peut sembler incongru et provocateur, un an à peine après l'écrasement du mouvement de révolte ouvrière.

Montant à la tribune, Victor Hugo provoque d'entrée ceux qui appartiennent pourtant à son propre groupe politique et à qui il reproche de ne penser qu'à la répression pour résoudre les problèmes.

« Je ne suis pas de ceux qui croient qu'on peut supprimer la souffrance en ce monde ; la souffrance est une loi divine, mais je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère... »

Imaginons l'Assemblée de l'époque : la droite stupéfaite et révoltée... la gauche retournée⁵¹.

⁴⁸ Prés de 3000 ouvriers seront tués au combat. Il y a près de 25 000 arrestations suivies de déportations sans jugement.

⁴⁹ Cette élection révèle l'évolution difficile de la société française. Le centre est écrasé au profit des extrêmes : 450 sièges pour le parti de l'ordre, 180 sièges pour l'alliance socio-républicaine et, seulement, 75 sièges pour les républicains modérés pourtant vainqueurs des élections de juin 1848.

⁵⁰ En bureau de l'Assemblée législative, Hugo enrichit sa pensée. Il considère qu'il faut mêler le travail à l'assistance et ne rien laisser dégénérer en aumône. Pour lui, le travailleur ne doit pas être traité comme un pauvre mais comme un citoyen (*Actes et Paroles I*, note XI).

⁵¹ Jean-François Kahn, *L'extraordinaire métamorphose*, Fayard 2001.

*« Remarquez-le bien, je ne dis pas diminuer, amoindrir, limiter, circonscrire, je dis détruire. »*⁵²

Les comptes rendus des débats à l'Assemblée témoignent du choc violent que provoquent les propos de Hugo, le sténographe allant jusqu'à écrire pour décrire le climat ambiant : *« Sensation universelle »*.

« Détruire la misère. (...). Les législateurs et les gouvernants doivent y songer sans cesse ».

Hugo est lancé. L'orateur donne à l'écrivain toute la mesure de son talent. Il décrit les classes misérables, les enfants martyrs, les familles affamées⁵³... Il termine son intervention en nous livrant une des clefs de sa pensée.

« Je déclare qu'en effet il y aura toujours des malheureux, mais qu'il est possible qu'il n'y ait plus de misérable »

Près de 15 ans avant qu'il ne le publie, Hugo a trouvé le titre de son plus célèbre roman.

« C'est l'anarchie qui ouvre les abîmes, mais c'est la misère qui les creuse. Vous avez fait des lois contre l'anarchie, faites maintenant des lois contre la misère »

Hugo aurait du présenter un second discours sur la misère mais ce discours ne sera jamais présenté. La perception de la misère ouvrière devient de plus en plus précise dans l'esprit de l'écrivain. En février 1851, l'écrivain accepte de se rendre dans les quartiers prolétaires de Lille⁵⁴. Il est alors confronté à la condition des ouvriers du textile qui, à domicile, travaillent sous la coupe d'un donneur d'ordre. Le choc que subit Hugo est d'une rare violence. Les ouvriers employés dans ce type d'activités dans la grande métropole du Nord incarnent, plus que d'autres, la grande misère des salariés de l'époque : journées de travail de 13 à 15 heures, temps de repos minimisés, salaires dérisoires, amendes internes... les méfaits de l'ultra libéralisme et la protection forcenée du droit de propriété comme de la liberté contractuelle lui paraissent alors inacceptables. La loi du 22 mars 1841, première loi qualifiée de sociale, n'est nulle part appliquée⁵⁵. Les enfants – même très jeunes – travaillent six ou sept heures par jour.

Hugo prépare alors son deuxième discours sur la misère et la condition ouvrière, discours, écrit et jamais prononcé, mais qui deviendra une pièce dans *« Les Châtiments »*,

⁵² François Salvaing, « La Misère », *Télérama* Hors série, Moi Victor Hugo, Janvier 2002.

⁵³ Hugo s'oppose ici à ceux qui considèrent que *« faire espérer au peuple un surcroît de bien-être et une diminution du malaise c'est promettre l'impossible »*. Invoquant le calme relatif ayant fait suite aux événements de Juin 1848, il développe une doctrine sociale volontariste : *« Il faut profiter de l'ordre reconquis pour relever le travail, pour créer sur une vaste échelle la prévoyance sociale ; pour substituer à l'aumône qui dégrade l'assistance qui fortifie ; pour fonder de toutes parts, et sous toutes les formes, des établissements de toute nature qui rassurent les malheureux et qui encouragent le travailleur »*. L'auteur dégage ici, à nouveau, sa recherche d'une 3^{ème} voie. *« Loi par loi »*, il considère que doit sortir des travaux parlementaires le *« grand code chrétien de l'assistance et de la prévoyance publique »*. Hugo ajoute qu'ainsi, on étouffera *« les chimères d'un certain socialisme sous les réalités de l'évangile »*.

⁵⁴ V.Hugo répond ici à l'invitation d'un de ses confrères de l'institut, Adolphe Blanqui, auteur d'un ouvrage sur *La classe ouvrière en France* (1848).

⁵⁵ Cette loi interdit, en particulier, le travail des enfants de moins de 8 ans.

deux ans plus tard⁵⁶. Evoquant la loi du 13 avril 1850 sur « *les logements insalubres* »⁵⁷, Hugo témoigne de son inapplication dans la réalité ouvrière. Son texte est insoutenable dans ses terribles descriptions : « *...odeurs infectes... paille pourrie... enfants malades... adultes défaits... ouvriers phthisiques*⁵⁸... ». La misère totale est confrontée à l'incroyable réalité d'un travail permanent.

« *Et au milieu de tout cela le travail sans relâche (...), le travail de l'homme, le travail de la femme, le travail de l'enfance, le travail de l'infirme...* »

Hugo s'adresse alors directement à ses pairs. Son texte les sollicite, les interpelle, les mobilise. Il recherche l'émotion brute, humaine, terriblement humaine.

« *Messieurs, je vous dénonce la misère ! (...)
Législateurs, la misère est la plus implacable ennemie des lois !
Poursuivez-la, frappez-la, détruisez-la !* »

Il invoque Dieu et l'église puis termine sur l'enfant, argument suprême chez Hugo, l'enfant qui crie à sa mère : « *J'ai faim !* ». Dix ans après la loi de 1841 sur le travail des enfants, l'écrivain en appelle au volontarisme de ceux qui font les lois. Le docteur Villermé avait, en 1840, décrit une effroyable réalité. Hugo n'accepte pas cette réalité. Il l'affronte et la rejette.

On retrouve ici, chez Hugo, le titre même de notre colloque. « *Le jus contra legem* »... le droit contre la loi. Hugo revient à plusieurs reprises sur cette idée dans son œuvre. Pour lui, la loi n'est juste que si elle est conforme à une valeur supérieure: « *le droit* ». Dans « Paris »⁵⁹, texte de Hugo écarté de la composition d'*Actes et Paroles*, l'auteur évoque les grandes questions de l'époque : « *...droit de l'individu, base et point de départ du droit social, droit du travail, droit de la femme, droit de l'enfant, abolition de l'ignorance, abolition de la misère...* ». Sa réflexion sur le sens du droit est remarquable. Le social intègre cette réflexion. Pour Hugo, le mouvement coopératif constitue une voie idéale permettant de combiner les intérêts de l'ouvrier comme ceux de l'industriel⁶⁰. La fonction de la loi est alors de canaliser, voire même d'orienter, mais surtout pas d'entraver.

« *Nulle part l'entrave, partout la norme* »

Hugo témoigne de son enthousiasme et de sa foi dans un monde meilleur où l'ouvrier et le patron se complètent efficacement dans un grand élan fraternel⁶¹.

⁵⁶ « Joyeuse vie » - *Les Châtiments* – III, 9.

L'auteur attaque son propos en illustrant la situation dans laquelle il se plonge de terribles descriptions : « *Un jour je descendis dans les caves de Lille...* ».

⁵⁷ C'est ici encore, Armand de Melun qui est à l'origine de ce texte et de ce débat. La loi du 13 avril 1850 vise, très directement, les loueurs de logements insalubres. A l'échelon communal, les autorités locales se voient reconnaître le droit de constituer une commission d'inspection des logements.

⁵⁸ Maladie pulmonaire.

⁵⁹ Ce texte de Mai 1867 avait, à l'origine, pour finalité de servir d'introduction à un guide sur Paris. Il va prendre cependant, très rapidement, une autre dimension « *quasi-prophétique* ».

⁶⁰ *Paris*, section V-1.

Sur cette période : Jacques Donzelot, *L'invention du social*, Points essais 1994 – Jean-Michel Lattes, « Le corps du salarié », *Mélanges Despax*, Presses de l'Université des Sciences sociales de Toulouse, 2002.

⁶¹ Dans d'autres écrits, Hugo revient sur l'idée de droit. Pour lui, le droit incarné, c'est le droit citoyen ; le droit couronné, c'est le législateur (*Actes et Paroles*, II, I). Prônant le rétablissement du suffrage universel (20 mai 1850), il en valorise le sens en considérant que l'acte citoyen de voter apaise la colère du peuple qui, de spectateur, devient, peu à peu, acteur de son destin.

L'écrivain s'efforcera, à plusieurs reprises, après son retour d'exil, de prolonger son action politique sur le terrain social sans pour autant retrouver l'ampleur ni la force de son discours sur la Misère. Le combat d'Hugo en faveur de l'amnistie des communards⁶², la constante de ses orientations sociales en faveur des faibles, ... tout cela concourt à faire de l'écrivain une figure respectée du mouvement ouvrier et cela malgré le développement d'une logique nouvelle d'affrontement classe contre classe⁶³.

Le rôle social de Victor Hugo traduit, dans la globalité de sa vie politique, la volonté de l'écrivain de participer au débat citoyen⁶⁴. On y trouve, à la fois, l'affichage de grands principes mais aussi la volonté d'agir sur le réel, la stratégie d'un homme d'action et les rêves utopiques du poète. Les formes prises par ses interventions sont multiples : discours à l'assemblée ou au sénat, intervention devant les tribunaux, lettres aux autorités de la République voire aux rois, ... l'auteur veille quasi-systématiquement à en assurer la publication⁶⁵.

Pourtant, pour prendre la mesure de la force d'Hugo en matière sociale, le politique ne suffit pas. Derrière le député, derrière le sénateur, derrière le pair de France... l'écrivain et le poète demeurent. L'œuvre littéraire de Victor Hugo donne alors tout son sens à son action sociale, *Les Misérables* viennent dupliquer l'effet du discours sur la misère.

« Hommes qui nous gouvernez, savez vous ce qui tue la loi? C'est qu'au moment où elle vient furtivement dérober le bulletin, voler la souveraineté dans la poche du faible et du pauvre, elle rencontre le regard sévère, le regard terrible de la probité nationale ! »

Hugo n'accepte pas que, dans les quartiers populaires, le nouveau texte supprime près de 70% des électeurs.

« Il y a dans l'année un jour où le manœuvre, le journalier, l'homme qui porte les fardeaux, l'homme qui gagne son pain à la sueur de son front, juge le sénat, prend sa main durcie et ennoblie par le travail tous les pouvoirs, les ministres, les représentants, le président de la République, et dit : La puissance, c'est moi ! ... ».

⁶² Elu sénateur en 1876, il dépose immédiatement un projet de loi d'amnistie (rejeté). L'amnistie des communards ne sera votée qu'en 1880. Les écrivains de l'époque s'opposent à l'amnistie et Hugo se trouve bien seul face à Emile Zola, Ernest Feydeau, Alphonse Daudet ou Eugène Labiche. La commune traduit cependant la distance qui oppose Marx à Hugo. Alors que pour le théoricien du socialisme *« elle monte à l'assaut du ciel »*, pour l'écrivain *« elle pouvait faire de grandes choses, elle n'en fit que de petites »*. On retrouve, ici encore, l'antagonisme entre Marx et son idée que le travail demeure une exploitation ne pouvant être combattue que par la lutte des classes (*Le Capital*, livre 1, chap. 7, Champs-Flammarion).

⁶³ Guy Rosa, « Hugo politique – 1872-1880 », *Groupe Hugo* – Université Paris 7, 17.03.1989.

⁶⁴ Jean-François Kahn, *Victor Hugo, un révolutionnaire*, Fayard 2001.

⁶⁵ A partir de 1872, Victor Hugo rassemble lui-même ces textes dans les volumes intitulés *Actes et Paroles*.

PARTIE II. L'Écrivain et le Social.

Dix neuf ans d'exil laissent une trace indélébile dans l'œuvre de Victor Hugo⁶⁶. Si son œuvre apparaît considérable avant 1851 (A), sa pensée atteint ensuite des sommets en raison, à la fois, de l'expérience acquise et du recul que donne l'éloignement forcé du poète (B).

A. Avant l'exil.

Le parcours politique de Victor Hugo est, pour le moins, chaotique. Bonapartiste, Royaliste, Orléaniste... ce n'est que tardivement qu'il se rallie à la République. Cette lente mutation s'inscrit dans le parcours d'un homme qui atteindra sa pleine maturité après son départ pour l'exil en 1851.

Sur le terrain social, l'œuvre d'Hugo traduit la même progression. Eloigné du peuple dont il ignore l'existence et les difficultés, l'écrivain va, dans son œuvre même, en percevoir peu à peu la richesse. De fait, ses premiers écrits semblent lyriques et purement poétiques même si sa rencontre avec Chateaubriand dès l'âge de 16 ans l'amène à se positionner en écrivain engagé.

« *J'ai été jeté à 16 ans dans le monde littéraire par des passions politiques* »⁶⁷

Dès 1818, il se lance dans la rédaction de « *Bug Jargal* », drame moral mais aussi social évoquant les conflits entre l'esclave noir et le maître blanc⁶⁸. Sans que l'on puisse parler, à ce stade, de « *conscience sociale* » chez l'auteur, Hugo se positionne contre l'idée même d'un travail forcé⁶⁹.

C'est pourtant le romantisme qui domine l'œuvre de Victor Hugo de 1818 à 1848. Plus que la raison propre aux auteurs classiques, les romantiques privilégient les sentiments. Le choix de l'auteur de s'inscrire dans ce nouveau contrat n'est pas neutre dans l'étude de la force de sa parole. Rompant avec la loi ou la règle, Hugo refuse tout code et bouscule les convenances. C'est pourtant en conservateur royaliste que Victor Hugo commence son parcours politique⁷⁰. Dès l'âge de 20 ans, il reçoit une pension et, à 23 ans, il est fait chevalier de la légion d'honneur par Charles X. Ses écrits magnifient la royauté et semblent bien éloignés des réalités populaires⁷¹.

⁶⁶ André Maurois, *Olympio ou la vie de Victor Hugo*, Bouquins 1993 – Yves Gohin, *Victor Hugo*, PUF, Que sais-je ?, 1987 – Delphine Dussart, *Victor Hugo*, Hatier, Janvier 2002 - Etienne de Montety, « La poésie guidant le peuple », *Le Figaro* Hors série, Janvier 2002 – Christiane Barbault, « Hugo, l'humaniste », *Valeurs mutualistes*, N°217, mars 2002, p.28 et s.

⁶⁷ Adèle Hugo, *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, Lacroix 1863.

⁶⁸ Cet ouvrage est publié une première fois en 1820 puis repris et densifié en 1826.

⁶⁹ Léon-François Hoffmann, « L'idéologie de Bug-Jargal », *Groupe Hugo* – Université Paris 7, 25.05.1989.

⁷⁰ 1818-1826.

⁷¹ Citons l'ode « *Sur le rétablissement de la statue de Henri IV* » (Mai 1820), « *Odes et Poésies diverses* » (Juin 1822), « *Nouvelles Odes* » (1824), « *Odes et Ballades* » (1826) et, bien sur, « *Le sacre de Charles X* » (Juin 1825).

Derrière une œuvre naissante en apparence homogène, on voit poindre quelques éléments traduisant quelques perceptions bien différentes du discours dominant.

« Ô ! Rois comme un festin s'écoule votre vie
Mais au concert joyeux de la fête éphémère
Se mêle le cri sourd du tigre populaire
Qui vous attends demain »⁷²

Dans l'esprit d'Hugo, il ne s'agit pas de problèmes de nature sociale mais plutôt du problème universel de la reconnaissance de la liberté.

Les années 1826-1827-1828 traduisent cependant les mutations de la réflexion de l'écrivain. Avec 3 œuvres fortes – *Cromwell*, *l'Ode à la colonne* et *le Dernier jour d'un condamné* – Victor Hugo commence à parler aux rois au nom des peuples.

Avec *Cromwell* (1827), Hugo se détache du royalisme pour choisir le libéralisme dans un contexte évident de fascination pour Napoléon Bonaparte. Il s'affirme en révolutionnaire rejetant les règles et les convenances.

L'Ode à la colonne (1827) apparaît comme un poème bonapartiste. L'auteur s'engage totalement dans son texte au mépris du pouvoir en place au point que certains ont pu écrire qu'en « *politique comme en poésie, Victor Hugo vient de choisir la liberté* »⁷³.

Le dernier Jour d'un condamné (1829) vient parfaire cette évolution. Certes l'auteur n'y développe pas un discours social, mais il y traduit une volonté d'engagement. Le romantique exalté devient peu à peu politique et visionnaire⁷⁴.

Le contexte social de l'époque se dégrade fortement. Les liquidations se multiplient dans le commerce et les manufactures. Le chômage sévit alors que plusieurs récoltes désastreuses se succèdent. Des émeutes éclatent, la délinquance progresse du fait de la misère ambiante. Hugo perçoit cette montée de la paupérisation. Dans un poème intitulé « Pour les pauvres », il lance un appel à la charité humaine⁷⁵.

« Donnez, riches ! L'aumône est sœur de la prière »

La bataille d'Hernani lors de sa première représentation à la Comédie française le 25 février 1830 constitue une des grandes dates de la littérature de notre pays. Hernani est un pur mélodrame très éloigné de la réalité sociale. Pourtant, une fois encore chez Hugo, la légitimité du pouvoir royal est en cause.

« ...si l'homme naissait où le place son âme,
Si Dieu faisait le rang à la hauteur du cœur,
Certes, il serait roi, prince, et vous le voleur ! »

La Révolution Orléaniste n'est pas une révolution pour le peuple. Si l'aristocratie est défaite, c'est la haute bourgeoisie qui prend le pouvoir et la finance qui domine le gouvernement. Les manifestations ouvrières sont réprimées dans le sang. La révolte des ouvriers canuts à Lyon du 20 au 23 novembre 1831 illustre le paradoxe d'un gouvernement

⁷² *Nouvelles Odes*, 1824, « Le repas libre ».

⁷³ A. Decaux, *Victor Hugo*, Perrin 1984, p.299.

⁷⁴ D'autres œuvres écrites à la même époque ne s'inscrivent pas dans cette dimension politique et sociale même si l'auteur y donne toute la mesure de son talent. Dans *Les Orientales*, il s'inscrit dans l'épopée historique (1828) alors qu'avec *Marion de Lorme* le drame amoureux sert de socle à une critique sur la monarchie.

⁷⁵ Poème publié le 3 février 1830 dans le journal *Le Globe*.

s'affichant pour le peuple mais qui n'hésite pas à le réduire dans son expression démocratique⁷⁶. Hugo perçoit ce paradoxe et développe à nouveau l'idée de la nécessaire démocratie populaire.

« *Les rois ont le jour, les peuples ont le lendemain* »⁷⁷

La création théâtrale chez Hugo est alors à son paroxysme. En 8 ans, il fait paraître et jouer pas moins de 8 pièces de théâtre qui constituent pour lui de véritables tribunes. Avec *Le roi s'amuse* (1832), l'auteur prolonge sa critique de l'ordre établi, critique qui se prolonge dans *Ruy Blas* (1838) dont la célèbre tirade est inscrite à tout jamais dans notre inconscient littéraire.

« *Bon appétit, messieurs !
Ô ministres intègres !
Conseillers vertueux...* »⁷⁸

C'est surtout par le roman que l'écrivain retrouve la réalité du peuple. La publication de *Notre Dame de Paris* en mars 1831 témoigne du fait que, pour Hugo, le personnage central de l'œuvre c'est le peuple qui va dans le sens de l'histoire et non les grands de ce monde qui la regardent passer⁷⁹.

Il est utile, à ce stade, de se replacer dans le contexte de l'époque. Les populations laborieuses sont alors qualifiées de « *classes dangereuses* »⁸⁰. L'épopée du peuple de Paris est celle de l'humanité en marche contre les forces conservatrices de l'ordre établi. En cela, derrière *Notre Dame de Paris* se profilent *Les Misérables*. Son œuvre poétique complète sa réflexion et devient peu à peu une œuvre engagée⁸¹.

« *Aussi, lorsque j'entends, dans quelque coin du monde,
Sous un ciel inclément, sous un roi meurtrier,
Un peuple qu'on égorge appeler et crier...* »⁸²

Son combat contre la peine de mort bascule parfois dans le combat social. Publiant *Claude Gueux* (1834)⁸³ dans le droit fil du *Dernier jour du condamné*, l'auteur lie étroitement le crime à la misère. Les hommes sont inaliénables. Leur environnement social peut les conduire au pire comme au meilleur.

De nouvelles crises sociales secouent la France entre 1837 et 1840. Le peuple se révolte à nouveau mais le monde ouvrier reste faible et minoritaire⁸⁴. Les penseurs socialistes sont forts mais les mouvements qu'ils génèrent semblent beaucoup plus limités. Le rapport du docteur Villermé en 1840 est publié dans ce contexte de négociation de l'existence d'un groupe désormais incontournable : la classe ouvrière. Hugo perçoit la détresse des ouvriers

⁷⁶ D'autres révoltes se multiplient : soulèvement à Paris lors des obsèques du général Lamarque (5 et 6 juin 1832), insurrection ouvrière à Lyon (Avril 1834)...

⁷⁷ *Choses vues* (Août 1830).

⁷⁸ Acte III, scène 2.

⁷⁹ Patricia Oster, « Notre Dame de Paris dans le village global. La théorie médiatique de Victor Hugo », *Revue des deux mondes*, janvier 2002, p.86.

⁸⁰ Louis Chevalier, *Classes laborieuses-Classes dangereuse à Paris pendant la première moitié du XIXème siècle*, Plon 1958.

⁸¹ *Les Chants du crépuscule* (1835), *Les voies intérieures* (1837), *Les Rayons et les ombres* (1840)...

⁸² *Les Feuilles d'Automne*, novembre 1831, XL.

⁸³ Pierre Laforgue, « Claude Gueux, ou l'amour et le partage en prison », Groupe Hugo – Université Paris 7, 23.09.1995.

⁸⁴ La grève est interdite et les condamnations se multiplient.

soumis par le droit, des ouvriers astreints à un travail sans commune mesure avec leurs capacités physiques, des femmes sans age... Déjà, il prépare *Melancholia* qui ne sera publié qu'en 1856 dans les *Contemplations*.

« Où vont tous ces enfants dont pas un seul ne rit ?
Ces doux êtres pensifs que la fièvre maigrit ? »

C'est là un véritable manifeste social que prépare Hugo⁸⁵. La mise en accusation du capitalisme industriel y est sévère, le travail sans règle « *produit la richesse en créant la misère...* ».

Pourtant, de 1843 à 1853, l'écrivain ne publie plus. Son œuvre est différente. Il écrit ou parle, il s'engage résolument dans son travail parlementaire et c'est dans l'action qu'il traduit ses engagements⁸⁶.

De nouvelles crises secouent le pays, des révoltes ouvrières éclatent de plus en plus fréquemment. Victor Hugo va entrer en République.

⁸⁵ Max Gallo, *Je suis une force qui va !*, XO Editions, tome 1, 2001.

⁸⁶ Myriam Roman, « Rupture et continuité : 1848 dans l'œuvre de Victor Hugo », *Groupe Hugo* – Université Paris 7, 13.03.1999 – Sylvie Jeanneret, « Dire, c'est faire » : la parole dans l'œuvre romanesque de Victor Hugo, *Groupe Hugo* – Université Paris 7, 20.11.1999 - Dominique Jamet, « Le bonnet rouge de Victor Hugo », *Marianne* du 10.12.2001.

B. Pendant l'exil.

Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 pousse Hugo à l'exil. Il durera 19 ans⁸⁷. Cette absence de l'écrivain va, paradoxalement en renforcer la grandeur. Loin de disparaître de la scène nationale, l'éloignement donne à la pensée d'Hugo toute sa force. Sa réflexion sociale atteint une maturité lui permettant d'atteindre l'universalité⁸⁸. Au-delà du combat qu'il mène contre l'empereur Louis-Napoléon⁸⁹, Hugo développe une œuvre qui, dans tous les domaines, le place au Panthéon de notre histoire littéraire et poétique.

Il est permis de se demander ce qu'aurait été l'anniversaire la naissance de Victor Hugo s'il n'avait pas connu l'exil. L'œuvre, déjà immense, n'aurait pourtant pas connu l'ampleur de celle que nous louons aujourd'hui.

Dans la préface d'*Actes et Paroles II* intitulée « Pendant l'exil », Hugo nous donne la lecture de l'exil et de ses conséquences⁹⁰.

« *Songer, penser, souffrir.*
(...) *méditer le bien et préméditer le mieux, ...* »

Parlant de lui à la 3^{ème} personne, Hugo prolonge sa réflexion.

« *Dans la solitude où il méditait l'avenir, les préoccupations de l'exilé étaient sévères mais sereines (...). L'exil était pour cet homme une joie, parce qu'il était une puissance* »

L'exil donne à Hugo un formidable recul qui lui permet de devenir « *le prophète des grandes causes* »⁹¹. Son aisance matérielle, son retrait forcé de l'action politique... lui donnent une liberté favorisant sa réflexion. Pourtant Hugo écrit et parle⁹². L'exil l'amène à reconstruire son œuvre. Sa vie parlementaire s'est traduite par une accumulation de travaux inachevés. De la Chambre des pairs à l'Assemblée, Hugo publie peu mais il continue à écrire des textes épars et non construits. L'exil lui permet de relancer son œuvre avec un incroyable recul moral⁹³.

Son œuvre poétique s'inscrit dans sa réflexion sociale. *Les Contemplations*, publiées en mai 1864, nous donnent la pleine mesure du lien qu'il établit entre la force poétique de son talent et sa volonté d'exprimer un idéal politique et social arrivé à pleine maturité. Au-delà du célèbre *Melancholia* sur le travail des enfants dans les usines inséré dans *Les Contemplations*

⁸⁷ Hugo rentre en France le 5 septembre 1870.

⁸⁸ Max Gallo, *Je serais celui-là !*, XO Editions, tome 2, 2001.

⁸⁹ La trilogie de Victor Hugo sur ce qu'il appelle « *l'assassinat de la République* » donne toute sa force à son combat : *Napoléon le Petit* (1852), *Les Châtiments* (1853), *Histoire d'un crime* (1877).

⁹⁰ « *Je suis dans l'exil...heureux d'y être* », 26 mars 1854 in V.Hugo, *Choses vues – 1849-1885*, Edition d'Hubert Juin, Folio classique Gallimard 1972.

⁹¹ Gaston Bordet, *Hugo - Hier, maintenant, demain*, Delagrave 2002, p.144.

⁹² Sur toute la période de l'exil, on recense près de cent discours, appels, lettres et manifestes de Victor Hugo, repris dans la presse et diffusés dans le monde entier.

⁹³ La pensée de Hugo ne sera pas uniquement littéraire, poétique voire sociale. Elle sera aussi philosophique, métaphysique et, bien sur, religieuse, comme en témoignent certains ouvrages peu connus et parfois publiés après sa mort comme *La Fin de Satan* écrit entre 1854 et 1860 et édité en 1886.

mais écrit plusieurs années auparavant⁹⁴, d'autres textes nous ramènent aux réalités sociales. La pauvreté est décrite à plusieurs reprises, l'auteur en dénonçant les causes⁹⁵.

Son message est optimiste. Hugo croit en la domination du bien sur le mal et au triomphe de l'amour universel. Le chrétien transparaît derrière l'écrivain pour délivrer un message d'espérance.

C'est cependant avec le romanesque que Victor Hugo va donner toute la force de sa réflexion sociale. Les fameux 4 romans de l'exil⁹⁶ donnent à son œuvre une ampleur inégalée dans l'histoire de la littérature.

Les Misérables s'inscrivent au cœur de notre analyse. Ce roman intemporel commencé au début des années 1840⁹⁷ et publié en 1862, comportant plusieurs titres successifs⁹⁸, consacre la volonté d'Hugo de décrire le peuple dans ses difficultés et la nécessité de lui rendre justice. La classe ouvrière y apparaît dans sa condition désastreuse issue des principes civilistes dominant le droit du XIX^{ème} siècle. La misère humaine, les enfants abandonnés, les femmes sans droit, les ouvriers sans protection... tout cela est mêlé à d'autres réflexions nous plongeant dans les profondeurs de l'âme humaine.

Nul doute que la publication des *Misères* en 1847 n'aurait eu qu'un impact modéré sur le grand public. Alors qu'il aurait pu n'être considéré que comme un roman parmi les romans de Victor Hugo, sa reprise en 1860 dans le contexte de l'exil et d'une réflexion aboutie de l'écrivain nous permet de disposer d'un roman incontournable de notre histoire sociale.

Le Bien et le Mal constituent les vecteurs majeurs d'une œuvre dans laquelle les conditions sociales des personnes les prédestinent à suivre une vie toute tracée. La confrontation de Jean Valjean et de Monseigneur Myriel témoigne de la conviction chez l'auteur que l'homme est fondamentalement bon si on le place dans un contexte adapté. Pour Hugo, la fatalité sociale peut être combattue et surtout vaincue par la bonne volonté des hommes. Au-delà de la poésie et de la littérature, Hugo revendique – en tant qu'auteur – une véritable fonction politique se traduisant par un engagement social fort.

« *Avoir faim, avoir soif, c'est le point de départ ; être Satan, c'est le point d'arrivée* »⁹⁹

Le point de départ des *Misérables* est généralement situé vers le mois de novembre 1845. La date n'est pas neutre. Elle correspond à la période de réclusion forcée faisant suite au flagrant délit d'adultère dans lequel il a été impliqué avec Léonie Briard¹⁰⁰. Il décide, dans un premier temps, de décrire et d'expliquer les deux voies de la responsabilité humaine : celle de la société et celle de l'individu¹⁰¹.

« *Tant qu'il existera, par le fait des lois et des mœurs une damnation sociale créant artificiellement, en pleine civilisation, des enfers, et compliquant d'une fatalité*

⁹⁴ Op. cit.

⁹⁵ « *Les malheureux* », V, 26.

⁹⁶ *Les Misérables* (1862) - *Les travailleurs de la mer* (1866) – *L'homme qui rit* (1869) – *Quatre vingt treize* (commencé en 1862, achevé en 1873).

⁹⁷ Thomas Bouchet, « Les 5 et 6 juin 1832. L'événement et Les Misérables », Groupe Hugo – Université Paris 7, 22.03.1997.

⁹⁸ *Jean Trejean*, puis *Les Misères*, puis *Les Misérables*.

⁹⁹ *Les Misérables*, III, VI, 2.

¹⁰⁰ 5 juillet 1845.

¹⁰¹ Hugo écrit en continu durant les années 1846 et 1847. En 1848, alors qu'il en achève la 4^{ème} partie, il interrompt son roman pour ne le reprendre que 12 ans plus tard (Cf. Introduction d'Yves Gohin in *Les Misérables*, Folio 1973). L'écrivain expliquera cette interruption par ses engagements politiques et son manque de temps.

humaine la destinée qui est divine ; tant que les trois problèmes du siècle, la dégradation de l'homme par le prolétariat, la déchéance de la femme par la faim, l'atrophie de l'enfant par la nuit ne seront pas résolus ; tant que, dans certaines régions, l'asphyxie sociale sera possible ; en d'autres termes, et à un point de vue plus étendu encore, tant qu'il y aura sur la terre ignorance et misère, des livres de la nature de celui-ci pourront ne pas être inutiles »¹⁰²

Pour Hugo, l'entreprise idéale existe. Dans son ouvrage, il en organise la description dans un contexte plus général où domine la misère sociale. Ainsi, le père Madelaine, en découvrant un procédé technique nouveau peut faire le bonheur de tous¹⁰³. Il réalise sa propre richesse tout en élevant le prix de la main d'œuvre et en améliorant la qualité des produits vendus aux consommateurs. L'auteur sort de la confrontation « *classe contre classe* » chère à Marx¹⁰⁴ pour défendre la thèse de l'entreprise « *bien commun* ». La description qu'il fait de la Manufacture de Montreuil-sur-mer traduit clairement l'usine idéale à laquelle il aspire : « ... *vastes ateliers, emplois garantis, chômage et misère inconnus...* » et qui permet le bien être de tous : « ... *hôpital développé, instruction assurée, aide sociale aux vieux et aux infirmes, pharmacie gratuite...* ». On retrouve autour de l'usine, génératrice de progrès, l'ensemble des services sociaux propres à une société moderne.

La confrontation de cette société idéale avec la triste réalité du monde ouvrier de l'époque transparaît à plusieurs reprises dans le roman. Ainsi, par exemple, lors du procès Champmathieu¹⁰⁵, l'accusé évoque son passé de Charron à Paris et traduit, par ses mots simples, la vie quotidienne des ouvriers au XIX^{ème} siècle¹⁰⁶.

« L'hiver, on a si froid qu'on se bat les bras pour se réchauffer ; mais les maîtres ne veulent pas, ils disent que cela perd du temps. Manier du fer quand il y a de la glace entre les pavés, c'est rude. Ça vous use vite un homme. On est vieux tout jeune dans cet état là. A quarante ans, un homme est fini. (...). Je ne gagnais plus que trente sous par jour, on me payait le moins cher qu'on pouvait, les maîtres profitaient de mon âge. »

La description que fait Hugo n'est pas sans rappeler certains passages de *Germinal* où Zola traduit, lui aussi, la triste réalité de la vie de l'ouvrier de l'époque¹⁰⁷. La publication de *Germinal* a lieu la même année que la mort d'Hugo¹⁰⁸.

« Je salue en Victor Hugo le poète des anciens combats. L'honorer aujourd'hui d'un culte, c'est protester contre ceux qui l'ont hué autrefois, c'est croire à la face éternelle et triomphante du génie »¹⁰⁹

De fait, si parfois Zola a pu affronter Hugo, il n'en reconnaît pas moins en lui un maître et un guide. Tous deux considèrent que l'écrivain doit s'engager. De fait, les engagements d'Hugo comme celui de Zola demeurent inséparables de leur œuvre. *Les*

¹⁰² Préface des *Misérables*, Hauteville-House, 1^{er} janvier 1862.

¹⁰³ Substitution de la gomme laque à la résine.

¹⁰⁴ Le gendre de Karl Marx, Paul Lafargue incarne le refus d'admettre Victor Hugo dans le débat social. Pour lui, Victor Hugo demeure un bourgeois vivant de ses rentes et il ne lui reconnaît pas de légitimité dans le débat social (*La légende de Victor Hugo* – Mille et une nuits – Janvier 2002).

¹⁰⁵ *Les Misérables*, I, Fantine, Livre septième, « L'affaire Champmathieu ».

¹⁰⁶ On retrouve ici les caractéristiques principales du discours sur la misère prononcé par Hugo le 9 juillet 1849.

¹⁰⁷ Henri Mitterand, *Zola*, Fayard 1999.

¹⁰⁸ *Germinal* est publié le 2 mars 1885 alors que Victor Hugo décède le 22 mai 1885.

¹⁰⁹ Emile Zola, *Journal Gil Blas*, 27-02- 1885.

Misérables et *Germinal* constituent les deux romans clés de la révélation littéraire de la condition ouvrière en France au XIX^{ème} siècle.

Pourtant, ici encore, la réflexion de Victor Hugo va bien au-delà du simple constat de l'existence de simples injustices sociales. Il se livre à une analyse poussée sur les ressorts internes à toute société. Il abandonne alors le discours romanesque pour réfléchir au destin des hommes et de l'humanité.

« Les sociétés humaines ont toutes, ce qu'on appelle dans les théâtres, un troisième dessous. Le sol social est partout miné, tantôt pour le bien, tantôt pour le mal »¹¹⁰

La référence au rôle des philosophes est ici permanente. Descartes, Condorcet, Voltaire... sont évoqués comme Saint Simon, Owen ou Fourier. Hugo fait référence à ceux qui se sont fourvoyés comme Robespierre, Marat ou Babeuf au nom de l'idée selon laquelle toute pensée est utile à l'humanité. Pour l'écrivain, l'ignorance demeure la source principale du mal et des mauvaises orientations des sociétés.

« Humanité, c'est identité. Tous les hommes sont de la même argile. Nulle différence, ici-bas du moins, dans la prédestination. Même ombre avant, même chair pendant, même cendre après. Mais l'ignorance mêlée à la pâte humaine la noircit. Cette incurable noirceur gagne le dedans de l'homme et y devient le mal »¹¹¹

L'histoire sert de repère à Victor Hugo. La Révolution de 1830 lui paraît profondément injuste dans ses objectifs comme dans ses orientations.

« La Révolution de Juillet constitue le triomphe du droit terrassant le fait. Chose pleine de splendeur. Le droit terrassant le fait. De la, l'écart de la Révolution de 1830, de la sa mansuétude aussi. Le droit, c'est le juste et le vrai. (...). Cette lutte du droit et du fait dure depuis l'origine des sociétés. Terminer le duel, amalgamer l'idée pure avec la réalité humaine, faire pénétrer pacifiquement le droit dans le fait et le fait dans le droit, voilà le travail des sages »¹¹²

On retrouve, à ce stade, la réflexion permanente que porte Hugo sur la fonction du droit. La loi est nécessaire si elle est juste. Elle régule alors les faits et permet d'organiser la société. Il constate cependant que la bourgeoisie - sa propre classe sociale - s'oppose à cette perspective et il la qualifie de « *classe contentée* ». Il se refuse pourtant à suivre les logiques socialistes en considérant que produire la richesse et la répartir ne signifie pas, pour autant, que la distribution doit être égale. L'équité demeure, en cela, la forme suprême de l'égalité. Hugo s'inscrit dans une 3^{ème} voie, celle de « *l'entreprise communauté* ». Les intérêts des employeurs et des salariés ne sont pas antagonistes, ils participent, au contraire, au bien commun¹¹³.

Le centre du roman demeure cependant la misère humaine, le social constituant un aspect de cette misère dans un contexte juridique plus que précaire.

¹¹⁰ *Les Misérables*, III, *Marius*, Livre septième, « Patron minette » - Les mines et les mineurs.

¹¹¹ *Les Misérables*, III, *Marius*, Livre 7, Patron minette - Le bas fond.

¹¹² *Les Misérables*, IV, *L'idylle ... et l'épopée*, Quelques pages d'histoire.

¹¹³ « Tous les problèmes que les socialistes se proposaient (...) peuvent être ramenés à deux problèmes principaux :

Premier problème : produire la richesse.

Deuxième problème : la répartir.

Le premier problème contient la question du travail.

Le deuxième contient la question du salaire. »

« La première condition c'est l'abolition de tous les esclavages. La misère en est un »¹¹⁴

L'œuvre de Victor Hugo ne s'arrête pas, loin s'en faut, avec *les Misérables*. Sa réflexion sociale ne connaîtra plus cependant de tels sommets. Son retour en France le replonge dans une vie politique intense inscrite dans le prolongement direct de ses combats¹¹⁵. La mise en forme d'*Actes et Paroles*, ouvrage de synthèse, dans lequel il regroupe et organise ses textes le plus souvent parlementaires et politiques, nous permet de disposer d'un ensemble unique dans lequel la pensée d'Hugo trouve toute sa cohérence. La question sociale demeure au cœur de ses engagements.

« La question unique à cette heure, c'est le travail. La question politique est résolue¹¹⁶. La question sociale reste, elle est terrible, mais elle est symbole, c'est la question de ceux qui ont, et de ceux qui n'ont pas. Le travail, c'est la vie, la pensée, c'est la lumière »¹¹⁷

Jusqu'à la fin, l'écrivain couvert de gloire, riche, ... continuera son combat pour l'équité.

¹¹⁴ *Les Misérables*, Appendice, *Les fleurs*.

¹¹⁵ Dans certains de ses écrits, on retrouve les causes qui le mobilisent : abolition de la peine de mort, abolition des peines infamantes et affectives, réforme de la magistrature, Etats Unis d'Europe, instruction gratuite et obligatoire, droits de la femme... (*Actes et Paroles III, Depuis l'exil*).

¹¹⁶ L'auteur pense ici à la victoire républicaine.

¹¹⁷ Premier congrès ouvrier, Paris, 3 août 1879.

Conclusion

A la naissance de Victor Hugo (1802), la France sort de la Révolution et « *Napoléon succède à Bonaparte* ». Le Code Civil de 1804 correspond à une vision juridique d'une société où le droit de propriété domine et où le travail est considéré comme une simple marchandise susceptible d'être achetée et vendue en toute liberté. L'esclavage est rétabli dans les colonies françaises alors que la classe ouvrière est niée dans son existence même ne disposant, de fait, d'aucune protection.

A la mort de Victor Hugo (1885), la République s'est installée. De grandes lois républicaines sont votées ou sur le point de l'être, en particulier dans le domaine social avec les lois protégeant les femmes et les enfants ou organisant la liberté syndicale. Le mouvement social prend son envol et les ouvriers tiennent leurs premiers congrès. Cette formidable mutation juridique débouchant sur la création d'un droit nouveau, détaché des principes civilistes, ne peut s'expliquer du fait d'un seul facteur. Penseurs socialistes ou catholiques sociaux, nouveaux rapports de force politiques, prise de conscience de l'inacceptable détresse des ouvriers montée en puissance de la classe ouvrière qualifiée de laborieuse... les facteurs de mise en place d'un droit de la protection de l'homme au travail sont impossibles à détailler. C'est une société, dans son ensemble, qui évolue vers plus d'humanité.

La place de Victor Hugo dans cette mutation est cependant considérable par l'influence qu'il exerce¹¹⁸. L'écrivain incomparable n'en reste pas moins un homme politique à part entière. Doté à plusieurs reprises de mandats électifs, disposant d'un cercle d'influence dans la classe politique de son époque, contrôlant un journal (*Le Rappel*), disposant d'une notoriété nationale...il ne lui manquera, comme Louis Blanc, qu'une expérience gouvernementale. Cette expérience est avantageusement remplacée par l'autorité et l'influence qu'exerce l'écrivain. En cela, l'homme politique et l'auteur sont indissociables lorsque l'on tente de les confronter au social voire au droit social.

Lorsque l'essentiel est en jeu, Hugo est là. Lorsqu'il parle devant le Parlement, sa voix domine les débats de l'époque. Lorsqu'il écrit, sa pensée connaît une diffusion inouïe pour l'époque. L'œuvre littéraire et poétique ne peut donc se distinguer des convictions politiques. Les ouvrages de Hugo nous renvoient à ses discours qui, eux-mêmes, nous renvoient à ses ouvrages. En matière sociale, les *Misérables* nous renvoient au discours sur la Misère qui nous renvoie aux *Misérables*. Le 9 juillet 1849, l'un des plus grands écrivains français a rédigé un des plus beaux textes politiques de l'histoire sociale. C'est l'acte décisif de la vie politique de Victor Hugo.

« Résolvez les deux problèmes, encouragez le riche et protégez le pauvre, supprimez la misère, mettez un terme à l'exploitation injuste du faible par le fort (...), ajustez mathématiquement et fraternellement le salaire au travail (...), développez les intelligences tout en occupant les bras »¹¹⁹

¹¹⁸ « Victor Hugo, deux siècles de légende », *Magazine littéraire*, N°405, janvier 2002 – « Victor Hugo, Portrait d'un génie », N° spécial de *L'Histoire*, janvier 2002 – « Moi, Victor Hugo », *Télérama* hors-série janvier 2002 – « Spécial Victor Hugo », *Le Point* N°1525 du 7.12.2001.

¹¹⁹ « *Les Misérables* », IV, L'idylle... et l'épopée, « *Quelques pages d'histoire* ».

La publication des Misérables constitue un jalon majeur dans la réflexion sociale de la société Française. Le plus grand écrivain français nous donne une référence majeure de notre littérature sociale. On retrouve la conception qu'a Hugo de l'entreprise dans les travaux de grands juristes du travail, souvent chrétiens, sur l'idée d'entreprise communauté. Sur la base des travaux de Maurice Hauriou¹²⁰ sur les institutions, de grands auteurs comme Paul Durand¹²¹ ou, plus récemment, le Président Michel Despax¹²², vont considérer que l'entreprise est autonome par rapport à la personne de l'entrepreneur et donc ne peut être réduite à la simple expression du droit de propriété. Elle peut donc être analysée comme l'union intime de deux cellules qui en sont les composantes : la cellule économique indispensable à l'œuvre de production et la cellule sociale, composée des éléments humains nécessaires à la mise en œuvre des éléments matériels de la cellule économique. De fait, l'intérêt de l'employeur ne s'oppose pas à celui de ses salariés. Ce n'est plus une lutte de classe contre classe qui doit nécessairement s'organiser dans l'entreprise mais la mise en œuvre d'un travail solidaire au service d'intérêts communs.

On retrouve ici le message de Victor Hugo pour qui l'entreprise de Monsieur Madelaine peut devenir un lieu de bonheur et de prospérité pour tous.

Du travail commun peut alors naître la fraternité !

« La fraternité (...) commence à germer dans toutes les âmes, dans l'âme du riche comme dans l'âme du pauvre »¹²³

« C'est par la fraternité que l'on sauve la liberté ! »¹²⁴

Toulouse, 10 mai 2002

¹²⁰ M.Hauriou, « Théorie de l'institution et de la fondation », 4^{ème} cahier de *la Nouvelle Journée* 1925.

¹²¹ P. Durand, « Aux frontières du contrat et de l'institution : le contrat de travail », *JCP* 1944 – 1 – 387.

¹²² M. Despax, *L'entreprise et le droit*, LGDJ 1956.

¹²³ Discours à l'Assemblée législative, 9.07.1849.

¹²⁴ Retour de Victor Hugo à Paris, 5.09.1871.

Bibliographie

1. Ouvrages.

- Beccaria, *Traité des délits et des peines*.
- Besson A., *Vie d'un géant*, France Empire 2001.
- Blanqui Adolphe, *La classe ouvrière en France*, 1848.
- Bordet Gaston, *Hugo – Hier, maintenant et demain*, Delagrave, décembre 2001.
- Chevalier Louis, *Classes laborieuses - Classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXème siècle*, Plon 1958.
- Chevènement Jean-Pierre (Préface de ...), voir Fuligni Bruno.
- Decaux Alain, *Victor Hugo*, Perrin 1984.
- Despax Michel, *L'entreprise et le droit*, LGDJ 1956.
- Donzelot Jacques, *L'invention du social*, Points essais 1994.
- Dussart Delphine, *Victor Hugo*, Hatier, janvier 2002.
- Fuligni Bruno, *Victor Hugo Président !*, Préface de Jean-Pierre Chevènement, Les Editions de Paris 2002.
- Gallo Max, *Je suis une force qui va !* (tome 1) et *Je serais celui-là !* (tome 2), XO Editions, 2001.
- Gohin Yves, *Introduction des Misérables*, Folio 1973.
- Grossiord Sophie, *Et s'il n'en reste qu'un...*, Découvertes Gallimard, 1998.
- Guillemin Henri, *Hugo*, Seuil 1994.
- Hugo Adèle, *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, Lacroix 1863.
- Hugo Victor, *Bug Jargal*, 1820.
 - , *Cromwell*, 1827.
 - , *L'Ode à la colonne*, 1827.
 - , *Les Orientales*, 1928.
 - , *Marion de Lorme*, 1929.
 - , *Le dernier jour d'un condamné*, 1829.
 - , *Hernani*, 1830.
 - , *Notre Dame de Paris*, 1831.
 - , *Les feuilles d'automne*, 1831.
 - , *Le roi s'amuse*, 1832.
 - , *Claude Gueux*, 1834.
 - , *Littérature et Philosophie mêlées*, 1834.
 - , *Les chants du crépuscule*, 1835.
 - , *Les voies intérieures*, 1837.
 - , *Ruy Blas*, 1838.
 - , *Les rayons et les ombres*, 1840.
 - , *Le Rhin*, 1842.
 - , *Les Burgraves*, 1843.
 - , *Napoléon le petit*, 1852.
 - , *Les Châtiments*, 1853.
 - , *Les Contemplations*, 1856.
 - , *Les Misérables*, 1862.
 - , *Les travailleurs de la mer*, 1866.
 - , *L'homme qui rit*, 1869.
 - , *Actes et Paroles*, 1870.
 - , *Quatre vingt treize*, 1873.

- , *Histoire d'un crime*, 1877.
- , *La fin de Satan*, 1886.
- , *Choses vues*, 1887.
- , *Politique*, Bouquins - Robert Laffont 1985.
- , *Ecrits politiques*, Préface de Franck Laurent, Poche référence 2001.
- Kahn Jean-François, *L'extraordinaire métamorphose et Hugo, un révolutionnaire*, Fayard 2001.
- Lafargue Paul, *La légende de Victor Hugo*, Mille et une nuits, janvier 2002.
- Lammenais Abbé, *Le livre du peuple*, 1838.
- Laurent Franck (Préface de...), voir Hugo Victor.
- Malaurie Philippe, *Anthologie de la pensée juridique*, Cujas 1996.
- Marseille Jacques, *Les années Hugo*, Larousse 2002.
- Marx Karl, *Le Capital*, Champs-Flammarion.
- Maurois André, *Olympio ou la vie de Victor Hugo*, Bouquins 1993.
- Mitterrand Henri, *Zola*, Fayard 1999.
- Pena-Ruiz Henri et Scot Jean-Paul, *Un poète en politique, les combats de Victor Hugo*, Flammarion 2002.
- Prudhon, *Qu'est-ce que la propriété ?*, 1840.
- Scot Jean-Paul, voir Pena-Ruiz Henri.
- Van Tieghem Philippe, *Dictionnaire de Victor Hugo*, Larousse 1970.
- Villermé (Docteur), *Tableau de l'état moral et physique des ouvriers travaillant dans les Manufactures de coton, de laine et de soie*, 1840, Union Générale d'Editions, Coll.10-18, n°582.
- Winock Michel, *Les voix de la liberté*, Seuil, janvier 2001.
- Zola Emile, *Germinal*, mars 1885.

2. Articles.

- Barbault Christine, « Hugo l'humaniste », *Valeurs mutualistes*, n°217, mars 2002, pp.28 et s.
- Bouchet Thomas, « Les 5 et 6 juin 1832. L'événement et les Misérables », *Groupe Hugo*, Université Paris 7, 22.03.1997.
- Durand Paul, « Aux frontières du contrat et de l'institution : le contrat de travail », *JCP* 1944-1- 387.
- Gleizes Delphine, « Victor Hugo en 1848 : La légitimité du discours », *Groupe Hugo*, Université Paris 7, 13.03.1999.
- Hauriou Maurice, « Théorie de l'institution et de la fondation », *4^{ème} cahier de la Nouvelle Journée*, 1925.
- Hoffman Léon-François, « L'idéologie Bug-Jargal », *Groupe Hugo*, Université Paris 7, 25.05.1989.
- Hugo Victor, « Paris », mai 1867.
- Jamet Dominique, « Le bonnet rouge de Victor Hugo », *Marianne* du 10.12.2001.
- Jeanneret Sylvie, « Dire, c'est faire », la parole dans l'œuvre romanesque de Victor Hugo, *Groupe Hugo*, Université Paris 7, 20.11.1999.
- Lafargue Pierre, « Claude Gueux ou l'amour et le partage en prison », *Groupe Hugo*, Université Paris 7, 23.09.1995.
- Lattes Jean-Michel, « Le travail : objet de propriété ? », Colloque *Propriété et Révolution*, Editions du CNRS, 1990, pp.221 et s.
« Le corps du salarié », *Mélanges Despax*, Presses de l'Université Toulouse1, 2002, pp.333 et s.

- Lepape Pierre, « L'homme qui a dit non », *Notre Histoire* n°197, p.52 et s.
- Montety (de) Etienne, « La poésie guidant le peuple », *Le Figaro*, Hors série, janvier 2002.
- Oster Patricia, « Notre Dame de Paris dans le village global. La théorie médiatique de Victor Hugo », *Revue des deux mondes*, janvier 2002, p.86.
- Roman Myriam, « Rupture et continuité : 1848 dans l'œuvre de Victor Hugo », *Groupe Hugo*, Université Paris 7, 13.03.1999.
- Rosa Guy, « La République universelle, paroles et actes de V.Hugo », *Groupe Hugo*, Université Paris 7, 26.09.1992.
« Hugo politique – 1872-1880 », *Groupe Hugo*, Université Paris 7, 17.03.1989.
- Salvaing François, « La Misère », *Télérama* Hors série - *Moi Victor Hugo*, janvier 2002.
- Zola Emile, « Hommage à Victor Hugo », *Journal Gil Blas*, 27 février 1885.
- Numéros spéciaux :
 - « Spécial Victor Hugo », *Le Point* n°1525 du 7.12.2001.
 - « Victor Hugo, Portrait d'un génie », n° spécial de *L'Histoire*, janvier 2002.
 - « Moi, Victor Hugo », *Télérama* hors série, janvier 2002.
 - « Victor Hugo, deux siècles de légende », Magazine littéraire, n°405, janvier 2002.

3. Poèmes.

- Hugo Victor, *Ode sur le rétablissement de la statue d'Henri IV*, mai 1820.
, *Odes et poésies diverses*, juin 1822.
, *Le repas libre* dans *Nouvelles Odes* 1824.
, *Le sacre de Charles X*, juin 1825.
, *Odes et ballades*, 1826.
, *Pour les pauvres*, *Journal Le Globe*, 3 février 1830.
, *Joyeuse vie*, écrit en 1851 et publié dans *Les Châtiments* en 1853.
, *Les malheureux*, publié en 1856 dans les *Contemplations* (V, 26).
, *Mélancholia*, commencé en 1841 et publié en 1856 dans *Les Contemplations*.

4. Lettres et discours.

- Hugo Victor, *Plaidoirie devant le Tribunal de commerce de Paris*, 19 décembre 1832.
, *Discours à l'Académie française*, 7 janvier 1841.
, *Discours aux ouvriers*, 16 mai 1846.
, *Discours aux associations d'art et d'industrie*, 29 mai 1848.
, *Discours à l'Assemblée constituante*, 20 juin 1848.
, *Lettre à Paul Lacroix*, 10 décembre 1848.
, *Discours sur la misère*, 9 juillet 1849.
, *Discours sur le congrès de la paix*, septembre 1869.
, *Discours à Paris*, 5 septembre 1871.
, *Discours au Premier congrès ouvrier*, Paris, 3 août 1879.